



## ***Les Calvimont à l'Herm : le château périgourdin de parlementaires bordelais***

*Hélène Mousset* \*

Le château de l'Herm est en ruines depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, toiture tombée, planchers disparus, baies sans fenêtres. De procès interminables en délaissement d'une demeure sans confort, il n'est plus habité ni habitable. A cet état d'abandon vient se surimposer un récit imaginaire, celui de *Jacquou le Croquant* écrit par Emmanuel Le Roy en 1897, où l'Herm, résidence du cruel Nansac, est pris par les flammes d'un immense incendie – alors que le château n'a jamais été incendié. Depuis plusieurs générations, les contextes historique et littéraire s'alliaient pour contribuer à l'oubli de l'histoire de l'Herm. Il faut donc rendre hommage au travail de l'équipe réunie sous la direction de Marie Palué depuis 2001. Toutes les perspectives et toutes les méthodes ont été mobilisées pour retracer l'histoire du château : fouilles archéologiques, recherches en archives locales et nationales, enfin étude du bâti. C'est sur cette dernière partie que je suis intervenue, me consacrant à l'analyse de cet imposant bâtiment et à la recherche du contexte de sa construction au XVI<sup>e</sup> siècle, en m'appuyant sur le corpus de documents établi par Marie Palué, Philippe Rougié et Gabriel Foglia.

Les constructeurs de ce château, situé en Périgord à 150 kilomètres de Bordeaux, étaient des parlementaires bordelais. Si l'on peut s'étonner de cette distance malcommode, on verra que ce choix résulte des origines de la famille <sup>1</sup>. L'étude des documents a révélé les chemins de leur ascension, les missions extraordinaires dont ils ont été chargés et se sont acquittés avec plus ou moins de bonheur. Après la présentation des protagonis-

tes, l'analyse de l'édifice permettra de mettre en lumière leurs ambitions et l'image qu'ils ont souhaité donner de leur lignée.

### ***Les commanditaires : les Calvimont***

Trois générations de Calvimont ont contribué indirectement ou directement à l'édification du château de l'Herm. Tous portent le prénom de Jean, homonymie qui ne facilite évidemment pas les distinctions entre les différents intervenants, et laisse parfois un doute sur les dates de transmission.

Le premier est Jean de Calvimont, notaire à Plazac dans la vallée de la Vézère. Il a épousé Catherine ou Marguerite de Prouillac <sup>2</sup>. Ce mariage constitue une alliance avec une autre famille d'hommes de loi et, comme leur fils aîné, leur neveu Antoine de Prouilhac sera avocat au Parlement de Bordeaux. Jean et Catherine ont eu au moins quatre enfants vivants, dont Jean, successeur de son père, et Sardon, recteur et notaire à Plazac.

\* . Conservatrice du Patrimoine. Service Régional de l'Archéologie-DRAC Aquitaine.

1. . L'histoire familiale reste fondamentale comme l'a montré C. Le Mao pour le Grand Siècle. Caroline Le Mao, *Les Fortunes de Thémis, vie des magistrats du Parlement de Bordeaux au Grand Siècle*, Bordeaux, FHSO, 2006, p. 95.

2.. . Les deux prénoms apparaissent selon les documents, voire dans le même document.



Fig. 1. - Ruine, gravure d'après un dessin de Félix de Verneilh, 1882, paru dans le *Bull. de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1884.



Fig. 2. - Vue aérienne du château de l'Herm (cl. G. Foglia)



Fig. 3. - L'Herm depuis le sud est photo (cl. M. Palué)

Le notaire Jean de Calvimont effectue de petites opérations d'achats tout au long de sa carrière : il achète ainsi des terres, des maisons, un moulin, une maison noble à Plazac. Toutes ces acquisitions se situent dans un rayon relativement réduit. Elles ont vraisemblablement été facilitées par les nombreuses occasions offertes après la Guerre de Cent Ans, des années 1450 à la fin du siècle, en raison des terres désertées.

### *Le conseiller Jean de Calvimont*

Son fils, Jean de Calvimont est licencié en droit et hérite après 1474 de la charge de notaire de son père. Il épouse en 1484 ou 1489 Anne du Puy de La Jarthe, dont la famille est implantée près de Périgueux. Ils auront huit enfants vivants : trois deviendront conseiller ou avocat, une épousera un conseiller au Parlement (La Boétie) et trois autres seront chanoines. L'aîné, Jean de Calvimont, devient avocat au Parlement de Bordeaux avant 1494. Il en sera conseiller vers 1500.

Il poursuit les opérations d'acquisitions et d'échanges de terres commencées par son père. En 1494, il commence des transactions avec Léonet de Montlouis, qui lui cèdera, semble-t-il, en 1498, un quart de la seigneurie de l'Herm<sup>3</sup>. En 1497, Jean de Calvimont effectue une enquête sur la justice de la seigneurie de Tursac pour le Parlement ; l'année suivante, il apparaît comme seigneur de Tursac.

Les années 1498-1499 sont celles d'une nette accélération de sa carrière. En 1498, il est nommé procureur du comte de Périgord Alain d'Albret auprès de la duchesse d'Angoulême pour une mission dont la teneur nous est inconnue. Le résultat dut être satisfaisant, puisqu'il est à nouveau nommé procureur par Alain d'Albret pour affaire importante en 1499. Il s'agit cette fois des négociations pour le mariage de la fille du comte avec César Borgia. Les documents conservés aux archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, dans le fonds d'Albret, et publiés par Paul Raymond dans les *Archives Historiques de la Gironde* en 1866<sup>4</sup> montrent le rôle joué par Calvimont. Cependant, le lien avec le château de l'Herm n'avait pas été établi jusqu'à présent. Une fois cette relation avérée, l'acquisition et la construction de l'Herm s'éclairent d'un nouveau jour et les événements s'enchaînent à partir du choix de Calvimont par Alain le Grand.

3. L'Herm est alors en co-seigneurie, détenue pour moitié par Charles de Caumont, seigneur de Berbiguières, pour un quart par Montlouis, puis Calvimont, et pour le dernier quart par François de La Cropte, seigneur de Lanquais. *L'Herm, rapport 2008*, p. 74.

4. *A.H.G.*, t. 8, 1866, n° CIV/1 à 8, p. 308-319 [Arch. dép. Pyrénées-Atlantiques, E 91], textes publiés par P. Raymond.

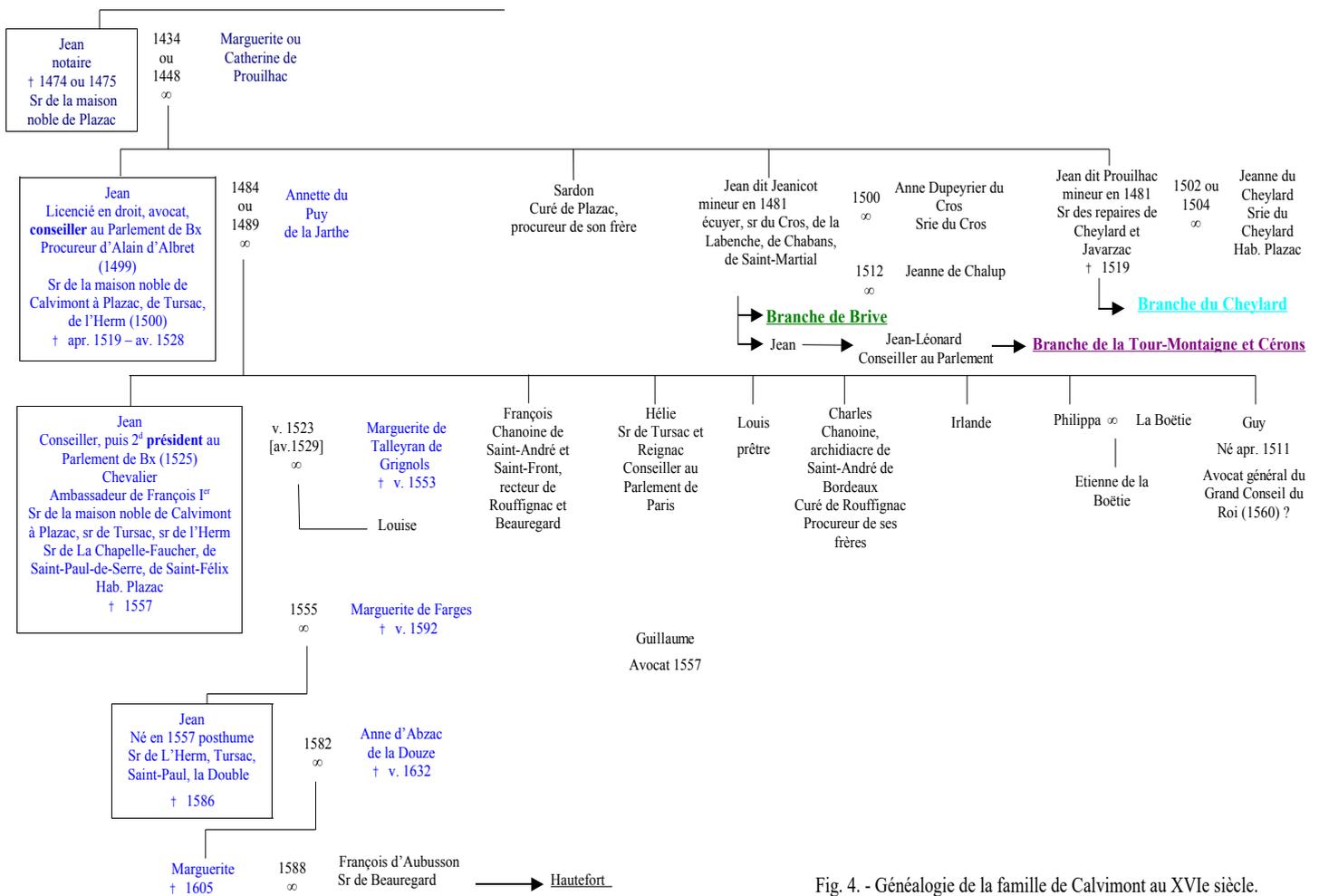


Fig. 4. - Généalogie de la famille de Calvimont au XVIIe siècle.

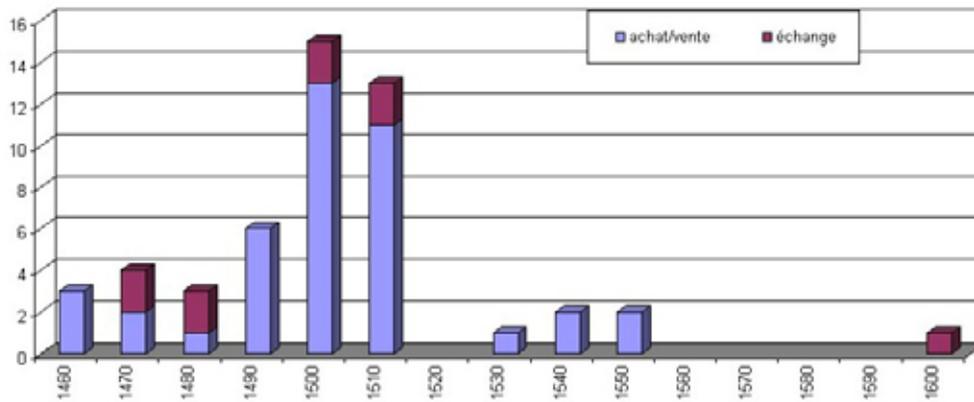


Fig. 5. - Chronologie des opérations immobilières réalisées par les Calvimont entre 1460 et 1600 (d'après le répertoire des sources du rapport 2008).

La procuration d'Alain d'Albret rédigée en mars 1499 nomme trois négociateurs : « notre très cher fils Gabriel d'Albret, Messire Regnaudt de Saint-Chamans chevalier seigneur de Lissac seneschal des Lannes et Maistre Jean de Calvimont licencié en loix seigneur de Tursac nostre conseiller [faisons] nos exprès et spéciaux procureurs et messagers pour traicter et accorder et conclure le mariage proparlé par le Roy entre le duc de Valentinois et nostre fille Charlotte d'Albret »<sup>5</sup>. Mais un autre document réduit à deux les négociateurs effectifs, en précisant que c'est Saint-Chamand et Calvimont « qui ont traicté ledit mariage du costé de ladite demoyselle »<sup>6</sup>. De mars à mai 1499, Jean de Calvimont et ses deux compagnons vont passer trois mois à la cour de France, qui se tient alors essentiellement à Blois. Les négociations sont longues et âpres au sujet de la dot. Pour resituer le contexte, il faut se souvenir que César Borgia apporte à Louis XII la bulle papale annulant son premier mariage et lui permettant d'épouser Anne de Bretagne, et que le roi sait qu'il aura encore besoin de l'appui d'Alexandre VI pour ses projets en Italie. Louis XII a promis en retour un brillant mariage au fils du pape, César Borgia. Mais le roi se trouve rapidement en difficulté, après avoir essuyé deux refus<sup>7</sup>. Charlotte d'Albret apparaît dès lors comme un « recours » assez providentiel, grâce à l'ascension récente de son père, devenu, de seigneur de Labrit, Nérac et Casteljaloux, un « haut et puissant prince » grâce à son mariage qui lui a apporté le comté de Périgord et la vicomté de Limoges, et grâce au mariage de son fils pour lequel il administre le royaume de Navarre. Albret et ses procureurs profitent clairement de cette situation et de la promesse de Louis XII aux Borgia. Ils pratiquent une forme de chantage pour obtenir maximum et garanties, n'hésitant pas à brandir la menace qu'ils « reffusassent et desnyassent accorder ledit mariage »<sup>8</sup>. Au terme des négociations, le 10 Mai 1499, Alain d'Albret a obtenu la somme de 100000 livres tournois, payables dans les 18 mois. On ne saurait trop souligner combien la somme est considérable pour l'époque.

Un acte passé quelques heures avant le contrat trahit le rôle personnel de l'avocat au Parlement de Bordeaux, car l'acte est demandé par Calvimont qui y est seul nommé<sup>9</sup>. La précision réclamée par Calvimont est d'inscrire « que son intention n'était pas de prandre lesdits Gaillart, Brissonnet, Bohier et de Beaune comme generaulx de France ne officiers du Roy, ne autrement qu'en leurs propres et privez noms ». Cela signifie qu'il s'adresse aux banquiers privés qui spéculent pour rentrer dans leurs fonds, plutôt qu'aux trésoriers du Royaume - encore que les limites entre les deux soient assez floues jusqu'aux efforts de remise en ordre de François I<sup>er</sup>. Chacun des quatre trésoriers généraux doit payer une part de 25000 livres. La fermeté transparait dans le ton de Calvimont : « les a sommez et requis qu'ils declarasent s'ilz le faisoient autrement que de leur bon gré ». Face aux très puissants personnages que sont les tournaux, Jean de Calvimont obtient ce qu'il réclame.

Le mariage est célébré le 12 Mai. Dans le contrat de mariage, Albret offre une dot de 30000 livres, dont 6000 immédiatement et 1500 chaque année pendant dix-sept ans et demi, arguant que César Borgia est déjà riche de plus de 26000 livres rentes<sup>10</sup>. Alain d'Albret en récolte la reconnaissance royale et le cardinalat pour son fils Amanieu ... et garde la différence de 70000 livres entre la dot et la somme reçue par l'entremise de son conseiller spécial Calvimont. Vu le résultat de ces négociations, tout en se plaignant pour la forme, Albret peut savoir gré à son procureur.

Les événements qui se déroulent dans l'année se succèdent et s'enchaînent de manière trop rapide pour ne pas être un effet de la reconnaissance du comte. C'est le moment de la prise de possession de l'Herm par Calvimont. En juillet 1500, un arrêt du parlement de Bordeaux condamne Charles de Caumont, seigneur de Berbiguières, et François de la Cropte, seigneur de Lanquais, détenteurs des trois parts de l'Herm, à céder à Alain d'Albret tous leurs droits sur la terre, seigneurie et juridiction de l'Herm, à lui restituer les documents et à le laisser jouir des trois parts - la quatrième part semble déjà entre les mains de Calvimont, qui négocie depuis 1494. La compensation offerte atteint la somme assez dérisoire de 1300 livres tournois. En novembre, Alain d'Albret accorde à Calvimont par Lettres patentes de racheter à Charles de Caumont et François de la Cropte les trois quarts de la terre et seigneurie de l'Herm. L'offre de rachat n'est pas connue, mais il semble vraisemblable qu'elle soit à hauteur du montant engagé de 1300 livres. Le Parlement de Bordeaux, où Calvimont et son cousin Prouillac sont par ailleurs avocats, entérine la décision du comte. Les châtelains évincés pourraient avoir eu quelque difficulté à accepter l'arrêt, si l'on en juge par les conflits avec Charles de Berbiguières au sujet de la possession d'une terre de la Seigneurie de l'Herm, qui durent encore en 1512. Jean de Calvimont devient également en 1500 conseiller au Parlement de Bordeaux. Il aura obtenu une seigneurie en moins de six ans, grâce à son protecteur, alors qu'il faut généralement deux à trois fois plus de temps à un homme de robe, à force de lent travail d'approche, d'occasions attendues et de patientes acquisitions.

5. . *A.H.G.*, t. 10, 1868, n° LXXIII, p. 119-120 (publié par P. Raymond).

6. . *A.H.G.*, t. 8, 1866, n° CIV/2, p. 310 (publié par P. Raymond).

7. . Refus de Charlotte d'Aragon, fille du roi de Naples, et de la fille de Jean de Foix.

8. . *A.H.G.*, t. 8, 1866, n° CIV/2, p. 311 (publié par P. Raymond).

9. . *A.H.G.*, t. 8, 1866, n° CIV/1, p. 308-309 (publié par P. Raymond).

10. *A.H.G.*, t. 10, 1868, n° LXXIII, p. 115-119 (Vidimus du contrat de mariage, publié par P. Raymond) ; Yvan Cloulas, *Les Borgia*. Paris, Fayard, 1987, p. 215-218.

Parallèlement, mais sans doute en lien direct avec la réussite de l'aîné des Calvimont, ses deux frères cadets font de bons mariages en 1500 et 1502 avec des héritières de la petite noblesse locale, ce qui confirme l'ascension familiale <sup>11</sup>.

Vers 1500, les conditions sont alors enfin réunies pour la construction du château. Même en l'absence d'archive explicite, le contexte livre suffisamment d'arguments pour considérer que l'édification commence en 1500, après la mission brillamment réussie de Calvimont. Le magistrat rend hommage dès 1500, avec la qualité d'écuyer, ce qui permet de supposer qu'un anoblissement accompagne l'octroi de la seigneurie. Il n'est pas interdit de penser que quelques avantages pécuniaires s'y sont ajoutés. En tout état de cause, le château n'a pu être construit avant 1500 puisqu'il était jusque là divisé en quatre parts et trois coseigneurs, et l'édification du bâtiment du début du XVI<sup>e</sup> siècle apparaît comme la suite logique de l'acquisition de la seigneurie. Cependant, il n'est pas achevé par le conseiller, mais par son fils qui fera finir l'escalier, le second œuvre, les parties hautes.

### *Le président Jean de Calvimont*

Le fils de Jean de Calvimont, du même nom, succède à son père, décédé vers 1520, comme conseiller au Parlement de Bordeaux <sup>12</sup>. Il épouse vers 1522 Marguerite de Talleyrand de Grignols, unissant sa famille à la noblesse périgourdine. En 1524, il achète l'office de maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi pour 7000 livres. On le voit réclamer l'office de garde du sceau de la chancellerie du Parlement de Bordeaux pendant la minorité du fils d'Arnaud de Saint-Gelais, et Calvimont l'obtient en effet en 1525 contre Pomiers. Enfin, en juillet 1525, Louise d'Angoulême, régente de France, lui accorde l'office de second président en la Cour du Parlement de Bordeaux.

A l'image de son père, et surtout à la suite de Jean de Selve, premier président au Parlement de Bordeaux <sup>13</sup>, le second président Calvimont est chargé par le roi d'une mission extraordinaire à la cour d'Espagne auprès de Charles Quint : le 25 avril 1526, il est nommé ambassadeur de François I<sup>er</sup> afin de négocier la restitution des fils du roi retenus en otages. Il va recevoir les instructions royales à Cognac, puis part pour la cour d'Espagne, à Grenade. Son séjour, marqué de diverses péripéties, dure jusqu'en juin 1528. C. Boscheron des Portes le décrit comme un « caractère fortement trempé et difficile à effrayer » <sup>14</sup>. Moins positif, son collègue à la cour d'Espagne, Balthazar Castiglione, ambassadeur apostolique, en dresse dans ses *Lettres d'Ambassade* <sup>15</sup> un portrait peu amène en évoquant « cet homme terrible », « si ardent, et si je puis dire, si impatient » <sup>16</sup> et en dénonçant sa véhémence et son âpreté dans les négociations, au delà des instructions de son roi. En

effet, Calvimont brandit la menace d'une guerre en Navarre, « ayant pour opinion que c'est ainsi qu'il faut faire les choses, et que l'empereur devrait en avoir une très grande peur, et qu'il céderait pour cette raison à tout ce qu'on lui demanderait ». Castiglione, à qui ce comportement paraît hors de propos, ajoute : « pour moi, je suis de l'avis contraire ; cependant je n'ose pas trop le contredire pour ne pas le rendre suspicieux ». La conclusion de l'auteur du *Courtisan* est sans appel : « les gens de cet acabit sont des Ministres qui ruinent les négociations », et, de fait, face à l'empereur Charles Quint, le second président au Parlement de Bordeaux, ambassadeur de France, essuie un refus.

Il reprend néanmoins sa charge à Bordeaux, avec un dédommagement de 4000 livres, et renoue avec les enquêtes de son office. En 1544, tombe une étrange sanction royale, avec une grave accusation de « certaines faussetés contre les ordonnances et jugements » <sup>17</sup>. Le Président Calvimont est suspendu de ses fonctions et tenu de rester éloigné de Bordeaux d'au moins 10 lieues. La raison est mal connue : C. Boscheron des Portes en accuse Marguerite d'Angoulême, venue solennellement à Bordeaux en 1543 au nom de son frère le roi, et laisse entendre que Calvimont, avec son « caractère indépendant », aurait résisté à des nominations de conseillers au Parlement de tendance protestante et peu compétents. Il sera à nouveau autorisé à exercer son office en 1547, et reprendra dès lors ses enquêtes dans le ressort du Parlement de Bordeaux, jusqu'à Bayonne ou Foix. En 1554, cependant, peut-être par effet de l'âge, il n'exerce plus sa charge, pour laquelle un office provisoire est créé pour un remplaçant <sup>18</sup>. Il meurt en 1557, laissant une héritière d'un an et un héritier posthume.

11. Du mariage de Jean dit Jeanicot sont issues les branches des Calvimont de Labenche, à Brive, de La Tour-Montaigne et de Cérons ; de celui de Jean dit Prouilhac, la branche des Calvimont du Cheylard.

12. D'après C. Boscheron des Portes, il lui aurait succédé dès 1514. C.B.F. Boscheron des Portes, *Histoire du Parlement de Bordeaux, depuis sa création jusqu'à sa suppression (1451-1790)*, Bordeaux, Ch. Lefebvre, 1877 (reprint 1978), p. 33.

13. Jean de Selve avait négocié à Madrid la délivrance du roi de France captif à la cour d'Espagne.

14. C. B. F. Boscheron des Portes, *Histoire du Parlement de Bordeaux*, 1877, p. 34.

15. Baldassare Castiglione, *Lettere di Negozi del conte Baldassare Castiglione, scritta en tempo della sua Nunziatura in Spagna*, p. 69-77, p. 116-117, p. 139 (citations p. 69 et 74).

16. « precipitoso », aussi traduit par impétueux.

17. C. B. F. Boscheron des Portes, *Histoire du Parlement de Bordeaux*, 1877, p. 66.

18. *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Série B*, par J. A. Brutails, Bordeaux, Delmas, Chapon et Gounouilhou, 1925 [I B 6, I B 7].

Fig. 6. - Vue du site  
(Géoportail, 2005).



Fig. 7. - Elévation est,  
partie sud,  
photographie redressée  
(D. Lévêque, IGN, 2007).



A quel moment a-t-il achevé l'Herm ? Bien que le document qui nous renseigne sur son rôle dans l'édification du château ne date que de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>, sans préciser à quelle période il se réfère, il est probable que les travaux attribués au président interviennent sans réelle coupure avec ceux de son père. Le président fait également construire une vaste dépendance, servant de grange, d'écuries et de remises à voitures. L'achèvement de l'Herm semble sans lien avec la seule commande du Président dont nous possédions trace : en 1542, il fait augmenter son hôtel bordelais d'une galerie sur jardin, sur un dessin de maître Gabriel, identifié par Paul Roudié à Gabriel Bourgoing, actif à Toulouse, puis à Bordeaux entre 1532 et 1548<sup>20</sup>. Mais une intervention de Maître Gabriel à l'Herm doit être écartée, le château étant certainement achevé à ces dates.

## L'édification du château

### *Un chantier sans discontinuité*

La chronologie de la construction du château de l'Herm s'étendait entre 1480 et 1535, selon les historiens<sup>21</sup>. L'histoire de la seigneurie et des commanditaires ont permis de préciser que le chantier n'a pu démarrer avant 1500, ce que corrobore une analyse dendrochronologique avec une fourchette d'abatage de 1465-1500<sup>22</sup>. Il semble avoir été construit en 25 ans environ, puisque, vers 1520, à la mort du conseiller, restent à achever l'escalier, les créneaux, les mâchicoulis et tout le second œuvre : c'est la part réalisée par le président son fils.

Le château du XVI<sup>e</sup> siècle est établi sur un site médiéval qui consiste en une plate-forme entourée de talus et de fossés en eau<sup>23</sup>. Différents bâtiments dispersés sur le site semblent plus ou moins en ruines. Néanmoins, l'implantation du nouveau château respecte la plate-forme, conserve les fossés et garde

19. A.M.Bx, fonds ii 128 dossier 7 (après 1588).

20. Paul Roudié, *L'art à Bordeaux et en Bordelais de 1475 à 1550*, Bordeaux, SOBODI, 1975, t. 1, p. 65. Bourgoing a travaillé notamment au jubé de la cathédrale, ce qui montre qu'il était acquis à la grammaire de la Renaissance. L'emplacement de l'hôtel de Calvimont n'a pas encore été localisé à ce jour.

21. Jean Secret, « Le château de Lerm », *Congrès archéologique de France*, 1979, p. 90-96 ; Félix de Verneilh, « Le château de L'Herm et l'église de Rouffignac », *Bulletin de la Société archéologique du Périgord*, 1884, t. 11, p. 311-321.

22. C. Dormoy et P. Pérard, « Expertise dendrochronologique d'échantillons provenant de l'escalier du château de l'Herm à Rouffignac-Saint-Cernin », *Archéolabs*, 2001, in *L'Herm, Rapport 2001*.

23. Les sondages de 2010 ont apporté des précisions sur le site médiéval : l'hypothèse d'une motte aplanie a été écartée (Marie Palué, Yan Laborie, *L'Herm, Rapport intermédiaire 2010*).

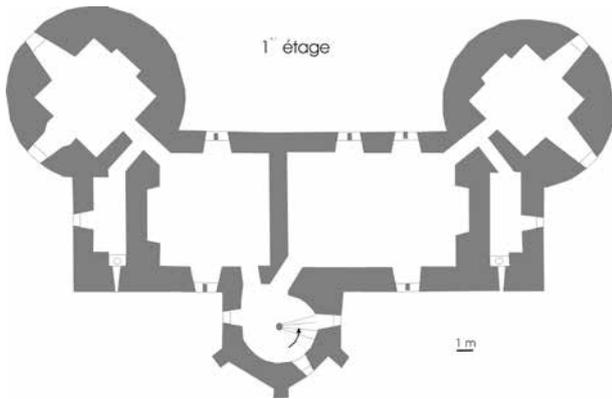


Fig. 9. - Plan au premier étage.

l'emplacement et des vestiges du passage d'entrée, en dépit des contraintes que cela induit. Le caractère symbolique du site seigneurial prime alors sur une ordonnance régulière et commode.

L'analyse archéologique du bâtiment démontre une construction homogène. Les élévations ne sont pas marquées par des traces de reprise. Les images de distance au scanner laser réalisées par l'IGN le prouvent avec une précision centimétrique indiscutable<sup>24</sup>. Si plusieurs matériaux de construction sont mis en œuvre (calcaire en pierre de taille ou en moellon, bournei<sup>25</sup>), l'examen de leur répartition montre une conception d'ensemble : les matériaux et même les modules se distribuent de façon régulière sur l'ensemble de l'édifice, à l'exception de la tour d'escalier entièrement en pierre de taille. On remarque notamment un bandeau en pierre de taille de 5 à 7 assises, qui ceinture l'ensemble du corps de logis. Les images au scanner font de plus apparaître sur toutes les élévations un léger retrait des parties en moellon ou bournei (pleins de travées) par rapport aux éléments en pierre de taille (encadrements des baies, allèges) : on peut en déduire qu'un enduit cachait le moellon et s'effaçait à fleur de pierre taillée afin de donner l'illusion d'un édifice entièrement en pierre de taille, ce qui suppose une parfaite maîtrise du droit du mur. Les encadrements de fenêtres ne présentent que deux modèles de corps de moulures, toutes à caractère prismatique. Une plus grande variété a présidé à la réalisation des cheminées, mais seulement par des détails sur des structures analogues. En fait, ces subtiles distinctions indiquent une hiérarchie des niveaux et des espaces : le rez-de-chaussée est moins orné que le premier et le deuxième étage, les chambres moins que les salles, les chambres secondaires

24. Modèle numérique de surface réalisé par Dominique Lévêque, IGN, 2007.

25. Appellation locale d'un grès ferrugineux.



Fig. 8. - Liaison de la tour d'escalier et du corps de logis, vue prise du nord est.



Fig. 10. - Elévation ouest et tour nord-ouest.

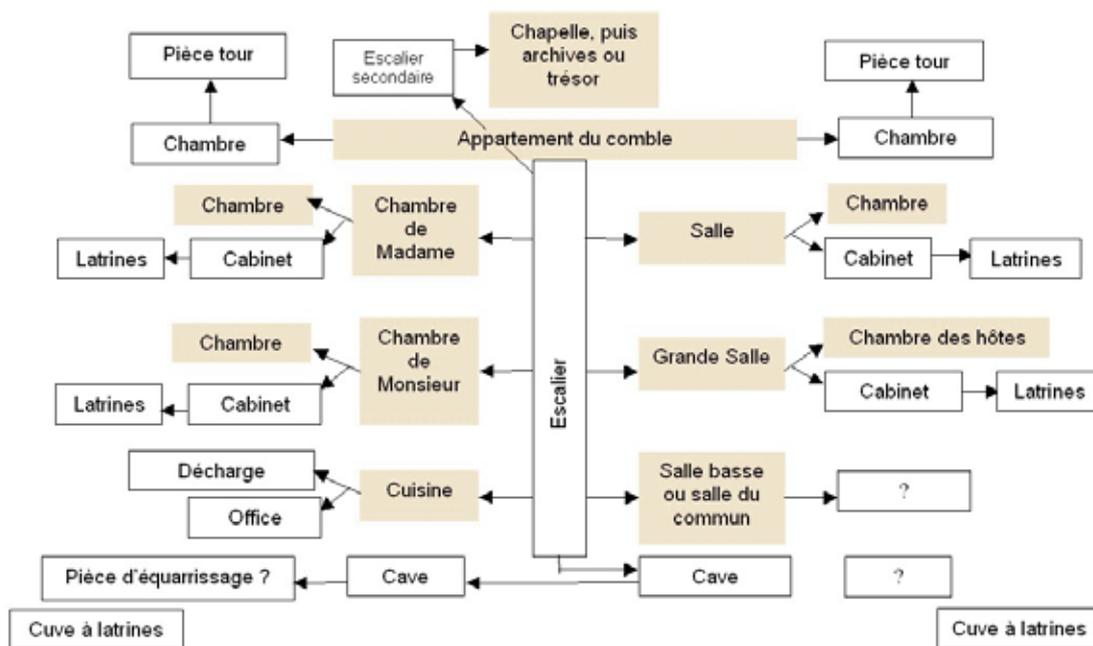


Fig. 11. - Schéma de distribution au XVIe siècle, hypothèse de restitution.

dans les tours à peine décorées d'une moulure et d'un écu peint. L'homogénéité de la construction et du décor porté incitent donc à envisager une construction relativement rapide et sans hiatus.

Seule la tour d'escalier pose un problème délicat. En effet, le bâti en pierre de taille de l'escalier n'est pas vraiment lié au corps de logis, les assises coïncidant aléatoirement, et se trouve étrangement collé au plus près des fenêtres du logis, contre les moulures. L'hypothèse la plus vraisemblable est que la construction a commencé à l'ouest par les tours et le corps de logis et s'est achevée par la tour d'escalier avec un projet amplifié en cours de travaux. La modification du projet pendant la construction aurait permis d'élargir la tour au maximum jusqu'à la limite des fenêtres déjà en place avec le corps de logis. En tout état de cause, l'escalier apparaît comme la dernière pièce du château.

Une deuxième campagne a concerné la cave et le rez-de-chaussée. La reprise a été réalisée très visiblement, en collage à l'intérieur. Il s'agit du départ d'une voûte en plein cintre qui s'est écroulée par la suite, et soutenait une calade ou pisé<sup>26</sup> dont subsiste un témoin au rez-de-chaussée. Voûte et calade fonctionnant nécessairement ensembles ont été mis en place vers 1640, selon un texte postérieur<sup>27</sup>.

### Un édifice simple et imposant

Le plan du château de l'Herm correspond à un modèle simple et fréquent à la fin du XVe et au début du XVIe siècle, consistant en un logis barlong, flanqué d'un tour polygonale en façade, et complété de deux tours d'angle rondes sur l'arrière. Un mur de refend perpendiculaire divise le logis en deux pièces par étage : légèrement décentré à l'Herm, il sépare deux pièces d'inégale superficie, une chambre au sud et une salle de plus grande ampleur au nord. Le parti de plan se répète à chaque niveau, l'épaisseur des murs diminuant graduellement au fur et à mesure de la montée. L'escalier, situé au droit du mur de refend, distribue directement les deux pièces principales à chaque étage. Ce modèle a été adopté pour un grand nombre de châteaux dans l'Ouest de la France, en Anjou, Touraine, Poitou, Aunis et Saintonge, Périgord, Bordelais ou Agenais, où différentes études ont montré que les commanditaires étaient souvent de nouveaux seigneurs ou de récents anoblis, succès qui témoigne d'une concordance avec les besoins de l'époque. Si l'association logis rectangulaire et escalier hors œuvre est

26. Pisé : appellation périgourdine de la calade. Toutes les autres salles et chambres ont des sols en carreaux de terre cuite carrés de 11 cm de côté.

27. A.D. Maine-et-Loire, 30 J 82, liasse 3, pièce 3 (vers 1682).



Fig. 12. - Accès de la salle du premier étage à la tour et à la garde-robe.

très fréquente, en revanche, tours et tourelles d'angles sont fonction des possibilités du propriétaire. Les tours de l'Herm imposent donc l'image d'un riche commanditaire.

Le schéma de distribution peut être restitué pour la fin du XVII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle grâce à plusieurs inventaires de cette période<sup>28</sup>. Par une méthode régressive, il devient ensuite possible de proposer une restitution vraisemblable pour le début du XVI<sup>e</sup> siècle. Si l'on prend l'édifice de fond en comble, il offre une cave demi enterrée à usage de réserve. La cuisine et ses dépendances, ainsi qu'une salle basse pour « le Commun », occupent le rez-de-chaussée. L'étage le plus important est bien sûr le premier, avec la Grande Salle et sans doute la chambre du seigneur, Jean de Calvimont, le père, puis le fils. Au deuxième étage, se trouve la Salle Haute et peut-être la chambre de Madame. Le comble abrite encore une distribution identique. Chaque pièce principale possède une cheminée engagée ou adossée, selon les niveaux, aux murs de fond des pièces, et non au refend. Le logis est relativement long, car il dispose de dégagements derrière les pièces principales, séparés par des murs de refend transversaux supplémentaires : ces espaces de service sont des garde-robes, où dort souvent un valet, avec deux latrines, en symétrie au nord et au sud. Les tours rondes abritent des chambres secondaires carrées pourvues de cheminées. Chambres des tours et garde-robes sont accessibles par d'étroits couloirs dans l'épaisseur des murs depuis la chambre ou la salle.

Les petits couloirs distributifs en pierre de taille présentent des angles et couvrement ajustés avec sûreté, tous différents puisque les orientations des passages varient à chaque étage, et témoignent d'une maîtrise de la stéréotomie<sup>29</sup>. Les pièces bénéficient d'une éclairage généreux : quatre croisées dans les



Fig. 13. - Portes de la chambre et de la salle depuis l'escalier au deuxième étage.

salles, deux dans les chambres, deux fenêtres dans les tours et une dans les garde-robes. La multiplicité des cheminées est également un signe de luxe. La description du bâtiment montre un château permettant de loger des hôtes et une suite assez nombreuse, avec un certain confort, puisque chaque pièce d'habitation dispose d'une cheminée et que salles et chambres sont largement éclairées de croisées à l'est et à l'ouest. Le système de fermeture des baies est d'ailleurs resté lisible en négatif : il s'agissait de volets intérieurs comportant une fenêtre mobile, dont certaines possédaient des vitres ornées<sup>30</sup>. Des vestiges de peinture en fausse pierre de taille ou de faux joints recrusés dans l'enduit ou la pierre<sup>31</sup> imitent la pierre de taille en appareil régulier, ce qui appuie l'hypothèse proposée pour le traitement de l'extérieur en faux appareil sur l'enduit.

Les dimensions imposantes de l'édifice affirment le statut remarquable du propriétaire. Les tours occidentales présentent un diamètre supérieur à 10 m ; la tour d'escalier a une largeur de 6,70 m. La hauteur du logis du sol aux mâchicoulis atteint

28. A.D. Maine-et-Loire, 30 J 82, liasse 3, pièce 3 (vers 1682) et liasse 3, n° 31 (1705) [textes transcrits par Marie Palu et Philippe Rougier, *L'Herm, Rapport 2008*, t. 1, p. 172-177] ; A.D. Dordogne, 2 E 1828/ 64 pièce 2 (1715).

29. Ces éléments ont été analysés depuis par Mélanie Lebeaux, « La stéréotomie en Périgord à la Renaissance : un exemple de persistances architecturales reprises par la tratadistique française du XVI<sup>e</sup> siècle », *Les Cahiers de Framespa*, n° 5, 2010, url : <http://framespa.revues.org/107>.

30. Une spécificité de l'Herm est l'exceptionnelle conservation de dispositifs du quotidien qui ont disparu dans les châteaux habités continûment. Des fragments de vitres ont été retrouvés dans la fouille des latrines sud.

31. Ornementation conservée dans les salles, les garde-robes et des arrière-vousures de l'escalier.

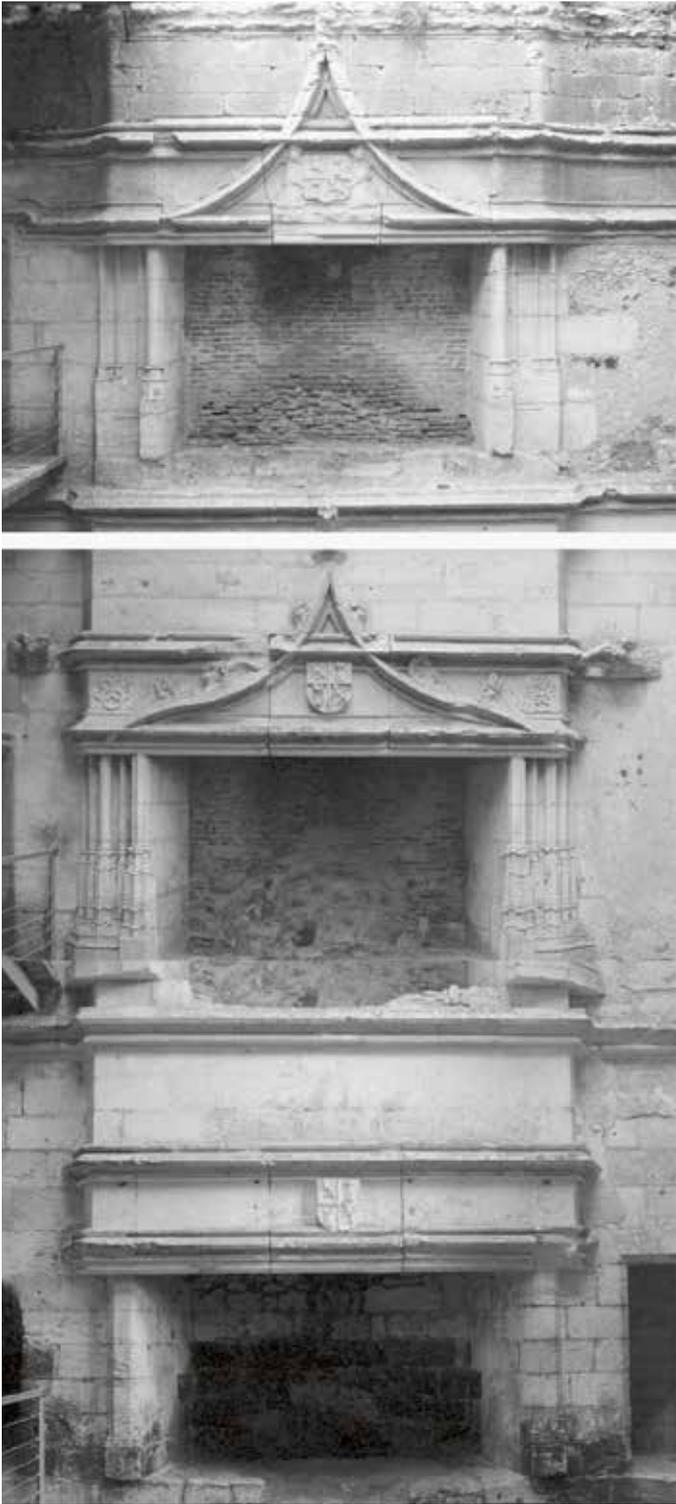


Fig. 14. - Cheminées des salles



Fig. 15. - Cheminées des chambres



Fig. 17. - Détail de l'ornementation de la cheminée de la grande salle au premier étage.



Fig. 16. - Chevalier en armure (cl. M. Palué).



Fig. 18. - Escalier de l'Herm.

24 m. Le château possède cinq niveaux et les tours dépassent d'un niveau le corps de logis. Du haut de l'escalier, un étroit escalier en vis donne accès à la pièce au sommet de la tour d'escalier, dite « chambre du trésor », qui était munie d'une porte blindée afin de serrer les chartes et archives<sup>32</sup>. La haute silhouette du bâtiment de pierre était rehaussée par des toitures élancées en ardoise à forte pente à égout retroussé<sup>33</sup>, vraisemblablement ponctuées de lucarnes pour éclairer l'étage du comble. La couverture à croupe du logis était encadrée et appuyée par les toits coniques des tours ouest et la couverture polygonale de l'escalier qui la dépassaient. Les parties hautes disparues comportaient les éléments défensifs les plus voyants : un chemin de ronde à mâchicoulis sur consoles courant sur toutes les tours et le logis, que fermaient des merlons en pierre percés de canonnière<sup>34</sup>. La « cranelle de bos cranos »<sup>35</sup> fait partie des descriptions du XVIII<sup>e</sup> siècle, soulignant l'importance du crénelage sur le château. Des canonnières se répartissaient à l'entrée, en protection de la tour d'escalier et dans l'escalier lui-même, ainsi que dans la tour nord-ouest.

### Les décors

Les décors sont dûment hiérarchisés, en particulier par les cheminées et les cordons moulurés qui règnent sous les plafonds : cheminée sans décor dans la cuisine, à cordons moulurés dans les chambres des tours, à cordons plus prononcés dans la salle du Commun, à cordons sur la hotte et faisceaux de moulures en piédroits dans les chambres, et enfin, au sommet de la hiérarchie décorative, ornées de décors complets dans les salles du premier et deuxième étage, avec piédroits prismatiques, gâbles et arcs en accolade sur les hottes, choux frisés, anges à phylactères, animaux et quadrilobes en relief. Les cheminées des chambres suivent une disposition analogue. En revanche, celles des tours suivent un dessin standard identique à tous les niveaux.

L'escalier se détache comme le morceau principal de l'architecture du château. Il porte à l'extérieur un décor gothique flamboyant, à moulures prismatiques, choux frisés et fleuron. Des sculptures animent les angles et les larmiers des contreforts. La pointe du gâble porte une étrange sculpture dont la signification est encore discutée : un monstre enroulé sur lui-même, pourvu de nombreuses pattes et d'une large denture, aux oreilles décollées, tiendrait une femme prisonnière<sup>36</sup>. Au-delà du sens mystérieux de ce décor, il appartient à un langage gothique, d'une verve surprenante. Plus attendu est l'homme barbu à droite, tenant un petit in-8° serré de ferrures : si le livre désigne un homme cultivé, on pense naturellement au « vénérable » ou encore « honorable et scientifique » conseiller licencié ès lois, ainsi que les textes désignent les seigneurs de l'Herm. Néanmoins, de part et d'autre du gâble de la porte, ce

sont des chevaliers en pied et en armure qui gardent l'entrée, une longue épée au côté, dont les solerets en pied d'ours à la mode sous Louis XII et François I<sup>er</sup> confirment la datation des travaux au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Le tympan est un des rares éléments bâchés du château, sans doute à la Révolution, mais il est entouré d'un collier ponctué des fleurs de lys du roi de France. L'entrée est donc symboliquement placée sous le signe de la chevalerie et de la loyauté au roi.

À l'intérieur, l'escalier possède un noyau hélicoïdal, forme dont la mode s'est répandue dans les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, et dont on trouve des exemples, entre autres, à Nérac au château des Albret. Les sculptures identifiables qui ornent les portes intérieures à l'entrée des salles et des chambres, représentent un homme barbu et un sauvage tenant un bâton écoté, selon un thème fréquemment illustré à cette époque. Le couvrement est assuré par une voûte à liernes et tiercerons avec couronne chantournée.

Les décors portés ne surabondent pas dans le château, hormis l'omniprésence presque obsessionnelle des armoiries, répétées sur chaque cheminée et sans doute sur la porte, qui est un des traits les plus remarquables du décor intérieur<sup>37</sup>. On sait malheureusement peu de choses du mobilier, mais des traces d'accroches dans les salles semblent désigner la présence de lambris et /ou de tentures. Des tapisseries d'histoire subsistent en très mauvais état au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les inventaires du XVIII<sup>e</sup> siècle fourmillent aussi de « cabinets à l'antique », où il faut voir les petits cabinets à tiroirs en vogue jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Les fouilles des latrines sud (côté chambres) ont livré, avec diverses cruches et plusieurs pots à onguents, quelques fragments de verres à pied dont certains d'une grande finesse et un morceau d'albarello à glaçure bleue et orange, qui témoignent d'une vie de château. Le château de l'Herm fut-il cependant très souvent habité par ses commanditaires ? La nécessité de présence aux audiences bordelaises, les enquêtes menées dans le ressort du Parlement, les missions

32. « la chambre du trésor vouttée dessous et dessus y ayant une porte de bois sur laquelle y avoit treize plaques de fert », A.D. Maine-et-Loire, 30 J 82, liasse 3, n° 31 (1705).

33. Mention de coyau dans un texte, A.D. Maine-et-Loire, 30 J 90, n° 39 (1737).

34. Une visée dans un créneau est mentionnée dans un texte de 1605 ; des éléments en ont été observés dans une ferme voisine.

35. A.D. Dordogne, 2 E 1828/ 64 pièce 2 (1715).

36. Philippe Rougier a proposé d'y voir la légende de sainte Marguerite avec le dragon, Marguerite étant le prénom de la première femme du président Calvimont (*L'Herm, Rapport 2008*, t. 1, p. 79).

37. Armoiries des Calvimont : écartelé aux 1 et 4 de sable au lion d'or, aux 2 et 3 de gueules à la tour d'or maçonnée de sable.

extraordinaires, les journées de voyage, semblent laisser peu de temps aux séjours à l'Herm, quoiqu'il soit impossible d'en faire le compte exact. Mais le château n'a-t-il pas une autre valeur pour ses propriétaires que celle de résidence et demeure ?

## ***Le château comme indice de réseaux et du statut social obtenu par des parlementaires***

L'architecture et le site du château construisent une image, celle que veulent montrer d'eux-mêmes des parlementaires bordelais du début du XVI<sup>e</sup> siècle. L'hôtel de Florimond de Raymond à Bordeaux témoignait d'un souci d'érudition, de représentation d'un collectionneur et commanditaire fin connaisseur de l'Antiquité et de sa redécouverte<sup>38</sup>. Dans le même milieu, quelques décennies plus tôt, quels codes et quels influences se révèlent dans les « apparences » de l'Herm ?

Dans le style gothique flamboyant adopté pour l'Herm, on cherche en vain le vocabulaire de la Renaissance, alors que Calvimont a rencontré et côtoyé des personnalités éminentes de l'introduction de la Renaissance en France : ses interlocuteurs lors de sa mission à la cour de France, ceux qui sont cités au bas des actes, sont les quatre trésoriers généraux du Royaume, Michel Gaillard, Pierre Briçonnet, Thomas Bohier et Jacques de Beaune, ainsi que le cardinal Georges d'Amboise et Florimont Robertet, secrétaire des finances du roi<sup>39</sup>. Pour mémoire, on doit à Georges cardinal d'Amboise le château de Gaillon (1502-1510), l'évêché de Rouen (1493), et la surveillance pour son neveu des travaux de Meillant, à Florimont Robertet l'hôtel d'Alluye à Blois (1498-1508) et le château de Bury (1511-1524), à Thomas Bohier le premier Chenonceaux (1513-1522) et à Jacques de Beaune, baron de Semblançay, l'hôtel et la fontaine de Beaune à Tours, les manoirs de la Carte (1497) et d'Argy. Mais le séjour de Calvimont à Blois fut sans doute trop précoce, précédant de quelques années les premières réalisations influencées par l'Italie. Lorsque débutent les travaux, vers 1500, on ne peut dire que le projet du château de l'Herm présente un retard : il est même au contraire « moderne » au sens que l'on donne à ce mot au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup> et qui désigne le style flamboyant – thème longtemps méconnu, mais réévalué par des recherches récentes.

De plus, considéré parmi les réalisations régionales contemporaines, l'Herm s'inscrit bien dans le style qui prévaut, par exemple pour l'aile nord et la galerie du château de Nérac édifiée par Alain d'Albret avant 1522, pour les cheminées à cordons et accolades du château de Bannes d'avant 1515 ou encore pour la première campagne de Puyguilhem avant 1524. La grammaire de la Renaissance se répand en Quercy voisin

et en Périgord alors que l'Herm est à peu près achevé, comme à Montal dont les travaux commencent en 1519, à la chapelle Saint-Jean-Baptiste de Périgueux en 1521, à Puyguilhem après 1525<sup>41</sup>, et dans la paroisse de l'Herm, la façade de l'église de Rouffignac datée de 1530. On peut considérer que le château de l'Herm commence à accuser un retard en cours de chantier et surtout à la fin des travaux, que l'escalier aurait pu bénéficier d'un autre traitement. Mais on peut supposer que deux éléments ont joué dans le maintien d'un style gothique : un souci d'homogénéité et de fidélité au parti choisi, et un horizon étroitement régional, voire local.

De fait, le milieu périgourdin a eu plus de poids et d'influence que le séjour du commanditaire à la cour de France. En effet, certains éléments originaux de la construction ont permis de proposer des regroupements d'œuvres contemporaines présentant des analogies. Si le maître d'œuvre reste inconnu, une petite famille d'œuvres pourrait bien être attribuée au même architecte ou maître maçon au vu de leurs fortes analogies formelles. Confortant cette hypothèse, les distances sont relativement faibles (une trentaine de kilomètres au plus) et des liens familiaux associent les maîtres d'ouvrage de ces différents chantiers. L'hôtel de Gamenson à Périgueux possède à la moulure près, jusque sur les contre-marches, le même escalier en vis à noyau hélicoïdal que l'Herm ; le bâtiment appartenait au XVI<sup>e</sup> siècle aux Dupuy, seigneurs de Trigonant et de la Jarthe, alliés par mariage au conseiller Jean de Calvimont qui a épousé dans les années 1480 Anne Dupuy de la Jarthe. Les piliers de l'église de Rouffignac présentent des moulurations torsées également, interrompues par des larmiers au profil identique à ceux qui animent l'escalier de l'Herm ; or dès 1505, le recteur de Saint-Germain de Rouffignac est François de Calvimont, fils du conseiller et bientôt chanoine de Saint-Front de Périgueux. A l'église de Trélissac, les bases hélicoïdales des piliers offrent un dessin en tous points semblable à celles de l'église de Rouffignac ; là encore, la famille de la Jarthe est présente et généreusement active dans la paroisse<sup>42</sup>. Comme ailleurs, les liens de parenté des commanditaires semblent déterminants dans les choix architecturaux,

38. Aurélie Plaut, « L'hôtel particulier et la collection d'antiques de Florimond de Raemond (1540 ?-1601) : un exemple du paraître bordelais à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle », *Apparence(s)*, t. 3, 2009 (Varia 3).

39. *A.H.G.*, t. 8, 1866, n° CIV, p. 308-312, publié par P. Raymond.

40. Sur l'usage de ce terme, voir Claude Mignot, « La villégiature cardinalice », *Maisons des champs dans l'Europe de la Renaissance*, Paris, Picard, 2006, p. 126-127.

41. Jean Guillaume, « Le château de Puyguilhem », *Congrès archéologique de France*, Périgord, 1998, SFA 1999, p. 281-291.

42. Mention sur la cloche baptisée en 1767 : E. Decoux-Lagoutte, « Notes historiques sur la commune de Trélissac », *Bull. Soc. Hist. et Archéol. du Périgord*, 1900, p. 211.



Fig. 19. - Emprise du château dans le paysage, vue prise de l'est.

et vraisemblablement dans le recrutement du maître d'œuvre, confirmant un lien déjà observé entre parentés stylistiques et liens familiaux<sup>43</sup>.

Outre ses racines périgourdines et les réseaux familiaux qu'il trahit, le château de l'Herm s'ancre dans une tradition de châteaux de la fin du Moyen Âge, à laquelle contribuent sa hauteur, sa silhouette découpée que dominent les tours à mâchicoulis, autant que les fossés et talus conservés. Le projet du conseiller Jean de Calvimont, achevé par le président son fils, s'inscrit clairement dans les ambitions de son époque, celles des magistrats, des financiers, dont l'ambition est d'acquiescer des seigneuries, de bâtir et d'accéder à la noblesse. La terre noble et le château sont en effet à cette époque la preuve matérielle de la fortune et de l'ascension sociale, en même temps que la condition de l'anoblissement. Le château de l'Herm répond parfaitement à la double exigence d'une terre noble et d'un bâtiment imposant : ancien site de seigneurie médiévale, dont témoignent justement les fossés, il porte un héritage de noblesse ; édifice élevé pourvu de tours qui s'impose dans le paysage, l'Herm démontre par son architecture le statut de son propriétaire. Le caractère défensif y joue un rôle non négligeable : alors qu'on l'a trop souvent qualifié de « seulement symbolique », il doit être vu comme surtout symbolique, et l'Herm l'illustre brillamment. La permission accordée à Jacques de Beaune en 1497 décrit le programme de l'Herm : « faire bastir et edifier castel, place et maison forte ... icelle murer et garnir de tours rondes et carrees, perrees, creneaulx, canonnieres, barbecanes, machicoulis, porte et portal, pont levis et dormant, doulves et fosses »<sup>44</sup>.

En restituant au château une silhouette plus élevée par les toitures élancées et des couleurs contrastées de blanc des murs et bleu sombre de l'ardoise, avec fleurons et mâchicoulis,

l'image de l'Herm se rapproche des châteaux illustrés par les *Très Riches Heures* du duc de Berry, quoique le manuscrit et les châteaux qu'il met en scène soient du siècle précédent. La question est moins dans le style que dans l'effet, car le château domine les terres et tranche sur la ruralité environnante. L'architecture d'un château comme l'Herm apparaît comme un symbole d'entrée dans la noblesse – ou du désir d'en faire partie – représentée par l'idéal chevaleresque. Les symboles seigneuriaux sont en effet multipliés, depuis les fossés, tours et défenses (« cranellé de beau craneeaux tout au tour »<sup>45</sup>) jusqu'à la répétition des armoiries et à la représentation des chevaliers en armes de part et d'autre de la porte d'entrée.

Dans la recherche de considération sociale d'un parlementaire périgourdin telle que l'illustre son château, on trouve la référence à la noblesse, et celle-ci s'identifie d'abord à l'image de la chevalerie, si importante sous le « roi chevalier » et ses prédécesseurs. L'érudition, la science, les études semblent secondaires dans cette mise en scène châtelaine. Cependant, comme l'a souligné C. Le Mao, le château répond à « une logique différente de celle de l'habitat urbain »<sup>46</sup> ; ce qui s'applique au château auquel est attribué un rôle particulier ne saurait être étendu à l'hôtel dont les Calvimont disposent à Bordeaux, et qui reste à découvrir.

43. Jean-Philippe Maisonnave, « Goût de bâtir et réseaux familiaux », *La Vallée du Lot, confluences en Lot-et-Garonne*, coll. Cahiers du Patrimoine, n° 85, Bordeaux, Le Festin, 2007, p. 149-153.

44. Bernard Chevallier, *Tours, ville royale 1356-1520*, Chambray, C.L.D., 1983, p. 298.

45. A.D. Maine-et-Loire, 30 J 82, liasse 3, n° 31 (1705).

46. Caroline Le Mao, *Les Fortunes de Thémis*, 2006, p. 254.